

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

LA SITUATION DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES
EN TUNISIE ET LES PROBLEMES DE LA LECTURE

Par

Mohamed REBHI

1976 - N° 45

Note de synthèse préparée sous la direction de
Monsieur Jean FONTVIEILLE

JUIN 1976

Je tiens à assurer de ma respectueuse
reconnaissance Monsieur Jean FONTVIEILLE
qui a bien voulu diriger ce travail et
m'a guidé de ses conseils bienveillants.

SYSTEME DE TRANSLITTERATION DES CARACTERES ARABES

Consonnes

س)
ب	b
ت	t
ث	th
ج	dj
ح	h
خ	kh
د	d
ذ	dh
ر	r
ز	z
س	s
ص	s
ض	z
ط	t
ب	z
ع	e
غ	gh
ف	f
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	y
ش	sh

Voyelles longues

ا	â
و	û
ي	î

Voyelles brèves

ـ	a
ـ	u
ـ	i

BIBLIOGRAPHIE

Articles de journaux tunisiens en arabe et en français

- Le rôle des bibliothèques dans l'instruction des masses.(sans date).
- La lecture entre l'édification et la démolition. Mon Pays, (26/1/1976).
- Séminaire sur la documentation et les mass-média. La Presse, (24/11/1973).
- Pourquoi les bibliothèques. La Presse, (18/3/1975).
- La documentation est appelée à jouer un rôle important dans l'administration. Le Temps, (2/12/1975).
- Automatisation du Centre nation de documentation. L'Action, (11/6/1975).
- La documentation cette inconnue ! (sans date).
- Un trésor culturel, dans notre pays, appelé les Manuscrits. La Presse, (1/10/1975).
- La Bibliothèque Nationale : un foyer de culture à la mesure de l'avenir de notre Pays. L'Action, (17/3/1973).
- Séminaire sur la documentation et les mass-média. La Presse, (25/11/1973).
- Des obstacles devant la Bibliothèque Nationale. (sans date).
- La Bibliothèque Nationale dans son nouveau saut. L'Action, (22/9/1973).
- La Bibliothèque Nationale au service de la recherche scientifique. La Presse, (16/7/1975).
- Dans l'attente de la nouvelle Bibliothèque Nationale. La Presse, (24/7/1975).
- La crise de la Bibliothèque Nationale. (sans date).
- Une bibliothèque doit aller au devant des besoins de ses lecteurs. La Presse, (17/1/1974).

- Une Bibliothèque Nationale fera-t-elle bientôt honneur à toutes ces richesses ? L'Action, (17/1/1973).
- La misère de la Bibliothèque Nationale. (Sans date).
- Les livres espagnols dans les bibliothèques tunisiennes. La Presse, (3/1/1973).
- Le projet "NATIS" : planifier rationnellement la documentation et les archives de nos bibliothèques. La Presse, (25/2/1975).
- Les bibliothèques offrent-elles assez de places à ceux qui les fréquentent ? La Presse, (3/12/1975).
- Séminaire national des bibliothèques. Le Temps, (21/4/1976).
- ANTONIETA (Ballón).-Le réseau des bibliothèques d'école primaire au Honduras.
In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques. Vol. XXIII, n° 6, (novembre - décembre 1969), pp. 322-329.
- ABDELJAWAD (M.).- Livre culture et développement : les bibliothèques en Afrique.
Note de synthèse pour le D.S.B, (1974-1975).
- ABDELMALEK (Anwar).- Des études dans la culture nationale. Beyrouth, 1967.
- BENSEDRINE (Marie).- Milieu socio-familial et orientation scolaire.
In : I.B.L.A. Institut des Belles Lettres Arabes. Tunis, (1970), N° 126, pp. 297-303.
- DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE LA PLANIFICATION .- Note de synthèse sur l'enseignement secondaire technique et professionnel. Tunis, (1975).
- DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE LA PLANIFICATION .- L'Enseignement primaire en chiffres. Tunis, (1976).
- L'ÉDUCATION NATIONALE.- Les enfants et les livres. Paris, (novembre 1952).
- EMMA (Frost).- Les bibliothèques scolaires de Tanzanie.
In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques. Vol. XXIII, n° 6, (novembre - décembre 1969), pp. 330-342.

- EVELYN (J. Evans).- Les bibliothèques scolaires à Ceylan.
In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques. Vol. XXIII, n° 6, (novembre-décembre 1969), pp. 315-321.
- HASSENFORDER (Jean).- La Bibliothèque institution éducative.
Paris, (1972).
- HYKES (R.) et HEPTNER (J.).- Les bibliothèques scolaires en Républiques socialistes tchèques.
In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques. Vol. XXIII, n° 6, (novembre-décembre 1969), pp. 350-353.
- I.N.S.E. Institut National des Sciences de l'Education.- Revue tunisienne des Sciences de l'Education. Tunis, (juin 1974).
- I.N.S.E. Institut National des Sciences de l'Education.- Une approche des problèmes du livre et de la lecture. Colloque Maghrébin, Hammamet, (novembre 1972).
- JAKOBSEN (Gunnar).- Les bibliothèques scolaires des pays scandinaves.
In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des Bibliothèques. Vol. XXIII, n° 6, (novembre-décembre 1969), pp. 343-349.
- LAOUACHRI (Chakib).- En marge de la semaine des Bibliothèques.
In : Dialogue. Tunis, (avril 1976), n° 85, pp. 82-86.
- PANAYOTOFF (Serge).- Les lectures de nos élèves.
In : Bulletin pédagogique. Tunis, (mars-avril 1964), n° 17, pp. 61-63.
- PUBLICATION DU CENTRE NATIONAL PEDAGOGIQUE.- Revue pédagogique. Tunis, (1972), n° 3.
- PUBLICATION DU CENTRE NATIONAL PEDAGOGIQUE.- Revue pédagogique. Tunis, (1972), n° 5 et 6.
- TOUMI (Mohsen).- La scolarisation et le tissu social en Tunisie.
In : Revue française d'études politiques africaines. France, (janvier 1975), n° 109, pp. 32-61.

A mes Parents

A mon Ami Najib KHEDER

A Mle Fatiha DEHMCHI

A Mme Madeleine WAGNER

PREMIERE PARTIE

Situation de la Bibliothèque scolaire

"Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses,
tout dégénère entre les mains de l'homme".

J.J. ROUSSEAU

INTRODUCTION

Dans le présent travail, nous aurons à présenter la situation des bibliothèques scolaires en Tunisie, à traiter des différents problèmes soulevés par la lecture et enfin à définir les mesures immédiates qui s'imposent en vue d'améliorer le service, de le rendre plus efficace et surtout conforme à notre temps.

Nous avons été guidés dans notre choix par de nombreux motifs :

- 1° - Depuis des années on assiste à une modification totale du système éducationnel. En effet, si jadis l'objet de l'éducation était d'inculquer à l'enfant toutes les branches du savoir et de faire de lui "un puits de connaissance", aujourd'hui cette mission semble être impossible devant la multiplicité et la diversité des sciences. On opte pour la "tête bien faite" chère à Montaigne, pour la spécialisation. Donc le centre d'intérêt prend une grande importance. Désormais, le rôle des manuels tend à disparaître et l'enfant est invité à prendre en main les clés qui lui ouvrent les chemins de la documentation. Ce nouveau système éducatif est favorable aux bibliothèques scolaires.
- 2° - Devant cela, nous avons remarqué que la structure des quelques bibliothèques scolaires qui existent ne répondent pas du tout aux besoins exigés par ces importantes transformations.
- 3° - A cela il faut ajouter que beaucoup d'écoles, de lycées et de collèges sont dépourvus de bibliothèques scolaires.
- 4° - Une semaine nationale des bibliothèques, organisée à travers le pays depuis le 19 avril 1976 durera jusqu'au 25 et pour laquelle la bibliothèque scolaire reste une inconnue.
- 5° - Nous espérons avec cette étude, mieux saisir les données du problème et tenter de lui ébaucher une solution.

Avant de commencer l'étude il nous paraît très utile de donner un rapide aperçu des effectifs susceptibles de fréquenter les bibliothèques scolaires, tant dans l'enseignement primaire que dans l'en-

seignement secondaire.

Tout d'abord l'enseignement primaire (1)

1° - Pour l'année scolaire 1975/76 la situation de l'enseignement primaire public se présente comme suit :

- a) 2 319 écoles primaires
- b) 920 924 élèves.

2° - Par ailleurs, l'enseignement primaire dispensé dans les écoles privées se présente comme suit :

- a) 50 écoles
- b) 9 074 élèves.

3° - Enfin l'enseignement primaire relevant du Service Culturel de l'Ambassade de France, présente les caractéristiques suivantes :

- a) 19 écoles
- b) 1 322 élèves tunisiens
- c) 1 467 élèves étrangers.

Alors que dans l'enseignement secondaire (2) on dénombre :

- a) 166 lycées et collèges
- b) 183 091 élèves.

On peut récapituler les données statistiques dans ce tableau :

Enseignement	Nbre d'établisse.	Nbre d'élèves
PRIMAIRE	2 388	932 787
SECONDAIRE	166	183 091
Totaux	2 554	1 115 878

(1) - L'enseignement primaire en chiffres 1975/76 / Direction des statistiques et de la planification : introduction.

(2) - Note de synthèse sur l'enseignement secondaire technique et professionnel, 1975-1976 / Direction des statistiques et de la planification p. 5.

I - SITUATION DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

1° - Avant l'Indépendance :

Au début du 20e siècle les autorités françaises ont créé un certain nombre de bibliothèques scolaires de petite importance. Elles avaient pour mission de faire triompher et la langue et la culture française ainsi que d'élargir la diffusion du livre. Il y a lieu de noter que la totalité des livres meublant ces bibliothèques étaient d'expression française et que les abonnés étaient d'origine étrangère. Quant aux lecteurs tunisiens, notamment ceux qui ne savaient que la langue arabe, ils se désaltéraient auprès des bibliothèques des écoles coraniques des mosquées. Un groupe de réformistes a pris l'initiative de construire 3 collèges et les a dotés de bibliothèques scolaires. La première fut celle d'El-Khaldūniyya (1909) ; la seconde celle d'Aṣādikiyya (1923), ensuite al-LaKhmiyya à Sfax (1931). C'est ainsi que le réseau des bibliothèques scolaires qu'on a hérité du Protectorat français, était très modeste d'une part et inexistant d'autre part. La situation a-t-elle changé depuis ?

2° - Situation actuelle :

Plus de cinq ans se sont écoulés sans que le Ministère de l'Education Nationale puisse apporter le moindre changement. C'est ainsi qu'en 1962 on trouve sur tout le territoire environ 10 bibliothèques publiques et une cinquantaine de petits magasins dans les écoles primaires et une quinzaine dans les établissements secondaires. Il faudra attendre 1963 -date à laquelle la Direction des Bibliothèques est passée aux mains du Ministère des Affaires Culturelles- pour qu'un plan de réorganisation voie le jour. Il n'est pas sans intérêt d'analyser le contenu de ce plan. Car c'est lui qui va nous éclairer sur les bibliothèques scolaires, objet de notre étude.

Le plan prévoyait la création d'une bibliothèque publique dans chaque département et dans chaque délégation (1) comptant plus de 10 000 habitants. La première aura un fonds de 3 000 livres et sera dirigée par deux personnes. La seconde n'aura que 1 500 livres et sera dirigée par une seule personne. Le projet n'a été réalisé qu'en partie et avec des crédits sur le budget annuel des Unions locales et des Comités municipaux.

Au mois de décembre 1970 nous avons :

- 32 bibliothèques publiques pour adultes dans les grandes villes ;
- 41 bibliothèques publiques pour enfants, indépendantes des autres ;
- 4 bibliobus dont trois desservent les régions rurales, alors que le quatrième sillonne tout le territoire tunisien.

D'autre part il existe :

- 51 bibliothèques des Maisons du Peuple,
- 51 bibliothèques municipales,
- 4 bibliothèques dans les Maisons des Jeunes (2)

Certes, on a apporté une légère amélioration à toutes les bibliothèques mais pas à la bibliothèque scolaire. On est en droit de se demander pourquoi ? Est-ce parce que celle-ci est toujours rattachée au Ministère de l'Education Nationale et que celui-ci avait l'habitude de faire traîner les choses en raison de ses innombrables charges ? Avant de répondre à cette question il convient d'analyser deux constatations.

Voyons tout d'abord la première. Depuis l'Indépendance on a construit des établissements modernes avec tout le confort nécessaire et comportant parfois plus de trois cents salles, avec même de grandes infirmeries ; mais on a oublié une seule chose importante : la bibliothèque.

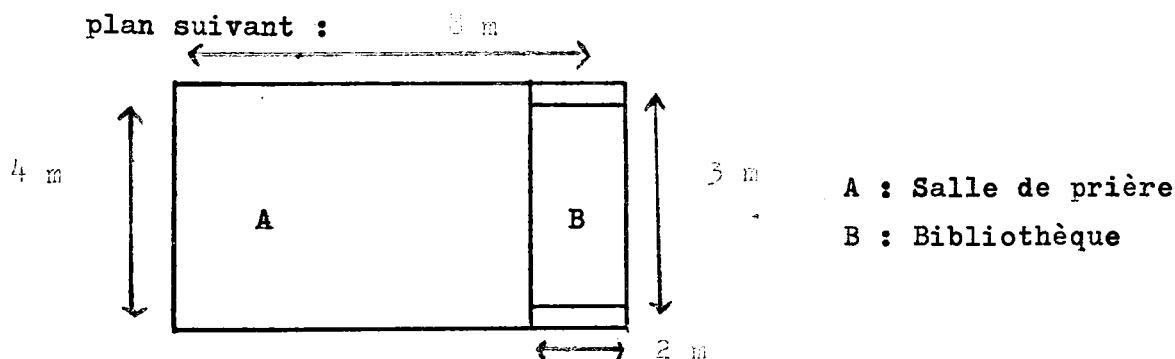
La deuxième constatation est beaucoup plus récente puisqu'elle date du mois de mars 1976. A cette période, je suis rentré en Tunisie avec l'espoir de ramasser une documentation pour ma recherche.

(1) A l'époque il y avait 12 départements, actuellement il y en a 18.

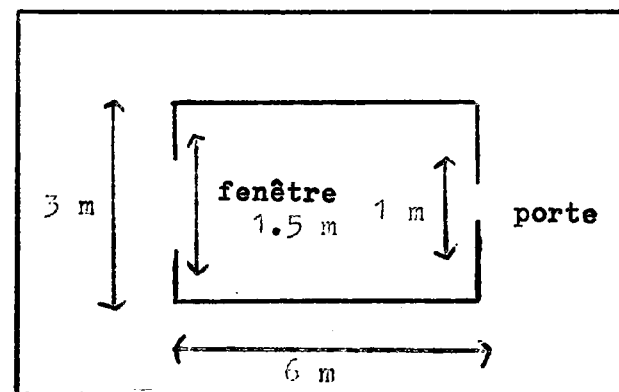
(2) Revue Pédagogique N° 8/9 - 1974, P. 74.

Je me suis rendu à la Bibliothèque Nationale et n'y trouvant rien, j'ai décidé de contacter le Secrétaire Général , seul Conservateur. Celui-ci m'a conseillé d'aller au Ministère des Affaires Culturelles. Et là on m'a fait parcourir tous les services; pour me dire enfin qu'il faudrait peut-être aller voir au Ministère de l'Education Nationale. Inutile de vous dire que là aussi, j'ai eu le même sort, avec la seule différence que je suis parti avec le résultat suivant : il n'existe pas de Service appelé Bibliothèque scolaire et celle-ci dépend de chaque Chef d'Etablissement. D'où ma visite au Collège Sadiki (1).

Là on m'a présenté l'ancien et le nouveau plan de la bibliothèque scolaire. J'ai noté que l'ancienne bibliothèque occupait un petit local dans la mosquée tout près de la salle de prière et avait le plan suivant :



Quant au nouveau plan, il a les caractéristiques suivantes : il a 6 mètres de long sur trois mètres de large et une hauteur de quatre mètres. Aucune place assise n'est à signaler hormis celle qui est réservée au fonctionnaire. La distribution du début de l'année se faisait à travers une fenêtre de 1.5 m de large comme l'indique le schéma suivant :



(1) Le plus ancien collège de toute la Tunisie.

Par ailleurs, il est bon de signaler que l'employé de la bibliothèque est un surveillant qui n'a aucune qualification requise, sinon son dévouement et sa bonne volonté. Si tel est donc le local de la bibliothèque du Collège le plus ancien de la Tunisie qu'en est-il ailleurs ?

Il n'est pas du tout étonnant de dire qu'au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, la situation va de mal en pis. Tant et si bien qu'elle a engendré une crise dans les bibliothèques publiques. Car, comme nous le verrons un peu plus loin, l'inexistence de véritables bibliothèques scolaires d'une part, et le manque de livres et surtout leur inadaptation aux besoins des élèves d'autre part, sont la cause de cette crise. Il convient alors d'en parler.

II LA CRISE

Depuis des années les utilisateurs des bibliothèques publiques (dont 80 % fréquentent des établissements scolaires) savent bien que pour avoir une place assise il faut "se pointer" devant la bibliothèque deux heures avant l'ouverture. En effet, dès que la bibliothèque ouvre ses portes, une marée humaine se précipite vers les places. C'est la pagaille totale, on n'entend que le grincement des chaises, l'abattement des documents sur la table et surtout des cris pour signaler aux "envahisseurs" que telle ou telle place est occupée. Généralement cela se termine par des disputes, en raison de l'indignation - ô combien justifiée!- de certains à l'égard d'autres, qui occupent les places par des livres en attendant l'arrivée de leurs copines ou de leurs copains. Après quoi l'ordre revient et le silence le plus absolu règne.

Mais pourquoi y-a-t-il tant de monde ?

Le nombre s'explique par l'intérêt que l'utilisateur accorde à la bibliothèque. En effet, celle-ci lui permet de faire, de réviser et de compléter ses devoirs par la documentation nécessaire qu'il ne trouve pas à l'école. Aussi, l'horaire d'ouverture et le contenu de la Bibliothèque scolaire, si bibliothèque il y a, ne satisfont pas le lecteur. Toutefois, on comprend mal la réaction d'un responsable déclarant "qu'il faut faire la distinction entre une bibliothèque et une salle de lecture". "Nos bibliothèques" ajoute-t-il, "ne sont pas conçues pour offrir une table et une chaise aux personnes intéressées"

(1) La réponse à cette question nous amène à parler des causes de la crise

1° CAUSES DE LA CRISE

Les causes de la crise sont les suivantes :

- l'accroissement considérable d'élèves nouvellement inscrits. C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1975, on dénombre 140 796 nouveaux inscrits en première année du cycle primaire, soit 5 036 de plus qu'en 1974. Et 42 239 d'admis au concours d'entrée en première année de l'enseignement secondaire long ou professionnel. (1)
- le changement du système pédagogique dans les établissements secondaires. Chaque professeur demande à ses élèves d'étudier des thèmes, de faire des enquêtes d'où l'intérêt de la documentation toujours inexistante dans la bibliothèque scolaire.
- le peu d'intérêt porté par les responsables aux bibliothèques en général et scolaires en particulier.
- les nouvelles mesures prises par les centres culturels étrangers (américain, anglais, français...) et qui consistent à n'autoriser l'entrée de leur centre de documentation qu'aux élèves dont la recherche a un lien avec la langue et la civilisation du pays en question. Ainsi le nombre des lecteurs est réduit considérablement.
- A ces causes s'ajoutent les mauvaises conditions de la plupart des Tunisiens que démontrent les conclusions d'une enquête menée dans un lycée de Tunis où toutes les classes sociales y sont représentées. Madame Marie Ben SEDRINE distingue quatre groupes :
 - 1° - Le milieu aisé : il englobe les enfants de médecins, juges, avocats, industriels, directeurs de sociétés, ingénieurs, chefs de service de grandes sociétés ou de ministères, etc... Les enfants de ces familles, dont le revenu est supérieur à 150 dinars (2) représentent 10 % du total.
 - 2° - Le milieu assez aisé comprend les fils de fonctionnaires, de commerçants, comptables, chefs de bureaux, instituteurs, agriculteurs etc... Ils ont en moyenne plus de cinq enfants. Ils représentent 12 % du total.

(1) L'enseignement primaire en chiffres 1975-1976, introduction, p. 1

(2) 150 dinars = environ 1500 F.

- 3° - Le milieu populaire est le plus représenté (58 %) . Fait partie de ce milieu le fils du petit employé, de l'ouvrier, de l'artisan, du coiffeur, du cafetier, du boulanger, du chauffeur, du gardien, etc...
- 4° - Enfin on compte (20 %) d'élèves issus d'un milieu très pauvre : enfants de journaliers cherchant chaque jour du travail, de marchands ambulants, de vendeurs de cacahuètes, de chômeurs, d'orphelins à la charge de leur mère (domestique, gagnant au grand maximum 10 dinars) ou d'une soeur ouvrière. Ils habitent à six ou sept dans une pièce qui n'est guère faite à cet effet.

III LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES DES ÉCOLES PRIMAIRES

En fait, nous avons vu que la bibliothèque scolaire était à l'origine de beaucoup de problèmes. Cela est dû, comme nous allons le prouver, à l'inexistence de véritables bibliothèques scolaires. Car ce que nous appelons en Tunisie bibliothèque scolaire de l'école primaire est "l'armoire bibliothèque" se trouvant au fond de l'une des salles de la sixième année primaire. Elle sert à la fois de coin de rangement et de bibliothèque. Puisque on y trouve des os humains, des serpents trempés dans l'acide, une vieille carte de la Tunisie, de la craie, de l'encre et sans oublier une centaine de livres aux feuilles jaunies sans jamais avoir été lues, couverts d'une couche de poussière. Avec l'arrivée de jeunes instituteurs, informés des nouveaux courants pédagogiques, l'armoire mystérieuse -et dont jusqu'ici seul le Directeur en possède les clés- ouvre ses portes. Désormais les élèves de 5e et de 6e année primaire peuvent s'ils le désirent emprunter chez eux un livre qui est à rendre dans les 15 jours. Toutefois, notons qu'avec d'autres instituteurs beaucoup plus stricts l'emprunt du livre est imposé. En conséquence la lecture dans les écoles primaires reste tributaire de la bonne initiative de Monsieur l'instituteur. Il est regrettable d'affirmer qu'en l'état actuel, il n'existe pas d'établissement primaire comprenant une bibliothèque scolaire au local bien défini et où se trouve du mobilier aménagé à cet effet et où se trouve également de la documentation susceptible d'intéresser les élèves tant par le niveau et le sujet que par la langue qui lui seront accessibles. A présent, pouvons nous dire que la situation dans les écoles secondaires est meilleure ? C'est ce que nous allons essayer d'étudier.

IV LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

1° - Le local

Les responsables tunisiens considèrent que la bibliothèque scolaire a toujours été une affaire de deuxième plan et sur laquelle le sort a jeté l'anathème. En effet, c'est elle qui occupe le local le plus exigü de l'établissement ou la salle qui ne peut pas être une classe tant elle est étroite et dans laquelle on ne peut pas accueillir la quantité suffisante d'élèves. Ou bien encore, elle occupe le local qui ne peut pas servir de bureau à un responsable de l'école, tant et si bien que la bibliothèque des professeurs, au fonds bien réduit, est plus grande en dimension.

2° - Le fonctionnement

Voyons maintenant le fonctionnement de la bibliothèque scolaire. Au début de chaque année scolaire, un employé administratif ou un surveillant se charge de la distribution des manuels scolaires aux plus défavorisés et qui justifient d'une "carte d'indigence". A la fin de l'année, les élèves sont invités à rendre les livres prêtés par la bibliothèque. Après quoi, les professeurs anciens, mieux informés, se précipitent vers le dépôt -dit bibliothèque- et là ils se partagent le fonds ; chacun selon le niveau des classes dont il assume la responsabilité. Seuls les ouvrages de référence, les encyclopédies, les dictionnaires etc... sont épargnés. Le professeur qui se présente à la bibliothèque avant l'autre, aura le plus de livres. Malheureux est celui qui arrive le dernier, car ne trouvant plus rien, il sera obligé d'inventer lui-même des solutions en demandant aux élèves de faire des cotisations ou bien d'acheter un livre. Lorsque la distribution des livres a eu lieu il ne reste de la bibliothèque que le nom. Puisqu'on n'y trouve plus que quelques livres sales aux feuilles déchirées, inspirant la désolation. En classe, la distribution des ouvrages s'effectue de différentes manières et varie selon les méthodes de chaque professeur et les moyens dont il dispose.

...

C'est ainsi, faute de cadre, qu'un bon nombre de professeurs assurent eux-mêmes et à intervalle régulier (15 jours), l'échange des livres entre leurs élèves. Ils inscrivent la liste des ouvrages en circulation sur un registre et dans des colonnes datées, le titre et le nom de l'emprunteur. C'est par ce moyen là que l'enseignant arrive à connaître le nombre d'élèves ayant lu tel livre au cours de l'année scolaire. En revanche, d'autres enseignants invitent les élèves à échanger les livres entre eux librement, à condition de faire connaître au professeur le titre de l'ouvrage qu'il vient de recevoir. Chez d'autres, au contraire, le soin est laissé aux élèves d'échanger entre eux les livres en dehors de la classe, pourvu qu'ils inscrivent le nom du livre nouvellement reçu sur une fiche qu'ils remettent à l'enseignant au début de la séance de lecture. D'autres enseignants, plus stricts, exigent des élèves qu'ils couvrent les livres avec du plastique transparent et qu'ils préparent une fiche par ouvrage, portant le nom de l'auteur, le titre et l'état initial. Les lecteurs ont une fiche individuelle d'une autre couleur. Chaque livre contient une fiche. Celle-ci est retirée lorsque l'ouvrage est en communication. On y porte le nom et la classe de l'emprunteur, la date et on la range dans un fichier classé par ordre alphabétique d'auteurs. Sur la fiche personnelle, chacun inscrit le titre de l'ouvrage consulté. Un élève se charge des écritures, un autre tient le cahier.

Dans certains établissements (très rares) enfin, une petite salle est réservée à la bibliothèque et des commis chargés de procéder aux opérations d'échange, enregistrent les livres empruntés par les élèves sur des fiches que le professeur contrôle de temps en temps. C'est l'insuffisance de livres mis à la disposition de chaque classe qui contraint les enseignants à recourir à ces différents procédés de distribution, procédés qui leur causent de nombreux soucis, tant par la complexité que par la perte de temps qu'ils occasionnent.

Nous condamnons les lycées tels que celui de la Liberté de Djandouba qui dispose d'une bibliothèque, mais à laquelle les élèves n'ont pas un accès direct. Il faut que le professeur leur serve d'intermédiaire et se porte garant d'eux. Ainsi un très grand nombre d'ouvrages restent sans utilisation. Heureux sont les enseignants

qui arrivent à mettre la main sur un certain nombre de livres pour leurs classes. Car bien de jeunes enseignants ne trouvent pas de quoi désaltérer la soif de lecture de leurs élèves d'où le recours à la bonne initiative personnelle qui reste aussi efficace. En voici un exemple :

LES BONNES INITIATIVES

1° - La bibliothèque de classe :

Monsieur Ferdjani al-Madjri ne trouvant pas de livres pour ses élèves, en quantité suffisante, pris l'initiative de réunir les représentants de chaque classe, auxquels il fit part de son désir de créer une petite bibliothèque de classe. Aussitôt, la décision fut arrêtée en commun et l'enseignant a pu remarquer que les élèves, après avoir subi tout d'abord passivement ses propositions, ne sachant que les approuver, ont peu à peu pris quelques initiatives et exposé sincèrement leur point de vue. Quelques rayons de la bibliothèque du lycée furent mis à leur disposition, résolvant ainsi le problème du local. Les tables de la bibliothèque étaient souvent encombrées de livres et de dossiers. A peine trouvaient-ils où se mettre. Au point que l'un des élèves confia à son professeur : "On aimerait avoir à l'avenir une salle réservée à la bibliothèque des élèves". Les livres dont le nombre ne cesse de s'accroître venaient pour une part du fonds du lycée (60 volumes), pour une autre part du propre apport de M. al-Madjri (36 volumes), enfin des élèves (15 volumes) et des achats réalisés grâce à la cotisation versée par les utilisateurs (20 ouvrages). Au total 131 livres, qui furent choisis au départ par le professeur, puis par les élèves. Grâce au travail d'équipe la lecture a pu démarrer pour donner de bons rendements en raison de la participation massive des élèves aux choix des livres. Qu'il nous soit permis de féliciter et de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à faire triompher cette heureuse petite bibliothèque créée ex-nihilo. Certes, les expériences de ce genre sont à louer. Néanmoins, elles restent insuffisantes. On a surtout besoin à la fois d'une prise de conscience et de l'action, telles qu'on les verra ci-après.

2° - La première bibliothèque moderne

Il a fallu que la Directrice du Lycée de Montfleury à Tunis, fasse un stage psycho-pédagogique pour saisir l'importance de la bibliothèque scolaire et savoir que la bibliothèque de son établissement telle qu'elle existait ne pouvait en aucune manière intéresser les élèves, encore moins répondre à leurs besoins. Devant cette prise de conscience, et profitant des grandes vacances, la Directrice réunit un certain nombre de professeurs et après les avoir mis au courant de son projet les chargea d'étudier la situation de la bibliothèque. Trois semaines de travail ont suffi au groupe d'enseignants pour prendre des mesures efficaces : ils s'emparèrent en premier lieu de deux grandes salles bien placées et en firent une bibliothèque. Cette décision était un véritable sacrifice au détriment du nombre d'élèves qui ne cessait de s'accroître. La deuxième mesure consistait à s'acheter de grandes armoires aux verres transparents permettant ainsi aux utilisateurs de choisir les livres qu'ils désirent lire. Par la suite, il s'est révélé que le fait d'exposer les documents à l'oeil nu constitue une motivation à la lecture. Le professeur d'atelier fit le plan des armoires et commença par les fabriquer de sorte qu'elles furent prêtes à la rentrée des classes. La troisième mesure ordonnait à deux enseignants de s'occuper de l'inventaire de la bibliothèque. Afin de leur permettre de travailler à l'aise et pendant les horaires qui les arrangeaient, la Directrice avait nommé une surveillante comme responsable de la bibliothèque. Son choix avait été guidé par la tendance naturelle de la surveillante à la lecture. Tout était en place lorsque la reprise des cours a eu lieu. En effet, le catalogue était fait et les livres classés. Désormais, la lecture sur place pouvait se faire, chose qui n'était pas possible auparavant dans le milieu scolaire. Le nouveau local exerçait une attraction considérable sur les élèves puisque durant les heures creuses, les 50 places mises à leur disposition étaient entièrement occupées. Ils y faisaient leurs exercices et leurs rédactions.

Quand j'ai posé la question à l'un d'entre eux : "Pourquoi fais-tu tes devoirs ici ?" Il m'a répondu "nous travaillons ici parce que c'est plus reposant, c'est plus confortable et l'ambiance est nettement plus agréable".

Certes, la nouveauté les attire, le confort les séduit, la bonne ambiance leur donne un autre élan et leur sert de motivation à la lecture. D'autant plus que dans la nouvelle bibliothèque scolaire, les tables sont rangées en cercle. Par conséquent, les visages des copains sont visibles et non leur dos comme c'était le cas de la salle de révision dite "permanence". "Il est regrettable me disait la responsable de la bibliothèque, de recourir aux renvois des élèves en raison de la limitation des places". "L'exiguïté du local, continue-t-elle, nous a handicapé pour faire des expositions de photos ou de petits tableaux de peinture faits par les élèves de notre établissement dont l'objet serait la motivation de la création".

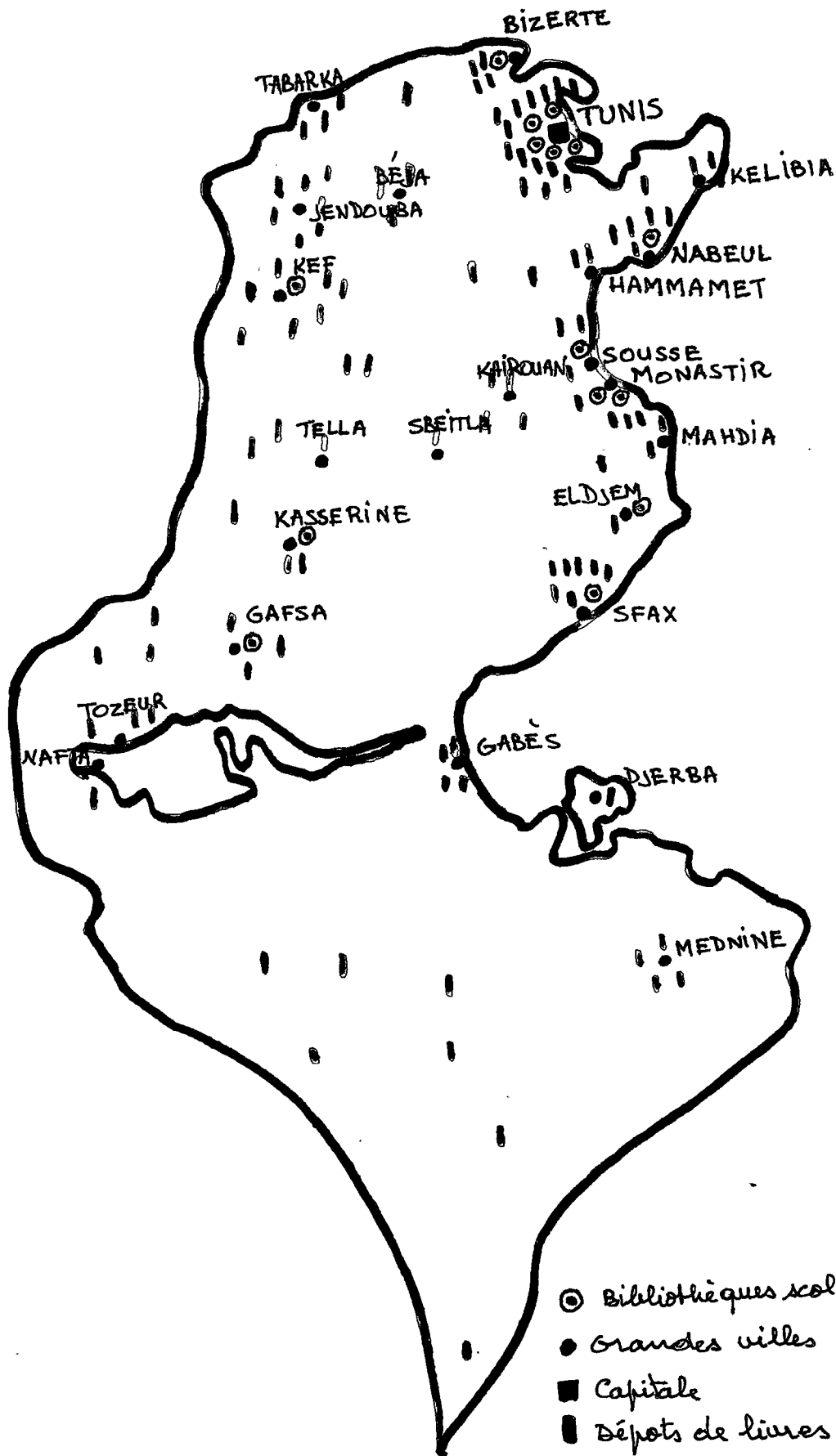
Toutefois, il nous appartient d'affirmer que le nombre des bibliothèques scolaires au sens où nous venons de l'entendre est très, très limité; environs une quinzaine, dont le tiers est concentré à Tunis, alors que nous disposons de 166 établissements secondaires. Diverses grandes villes en sont dépourvues comme le montre la carte ci-après.

Le reste des soi-disant bibliothèques n'est en fait que des dépôts renfermant des livres dont la quantité varie selon l'importance des établissements et allant de 500 à 3 500 ouvrages, comme le montre le tableau résumant la situation des bibliothèques en milieu scolaire ci-dessous :

4° SITUATION DES BIBLIOTHÈQUES (DEPÔTS) SCOLAIRES
en 1966-1967 *

Etablis.		Nbre		Fonds pour les élèves			Fonds pour les enseignants			Totaux
Type	Nbre	Elèv.	Ense.	Arabe	Franç.	Total	Arabe	Franç.	Total	
Secon.	29	39270	1544	24231	28314	52445	4853	7163	12016	64461
Prof.	37	15166	628	8088	7936	16024	1786	448	2234	18258
Secon. et Pr.	23	22745	759	14554	11454	26008	3080	712	3792	29800
Prim.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	89	77681	2931	46873	47704	94477	9719	8323	18042	112519

* Revue pédagogique, N° 8/9, 1974, p. 100.



Implantation des bibliothèques scolaires en Tunisie

Par ailleurs, l'exiguité des locaux de la bibliothèque et la disponibilité de celle-ci en livres sont totalement tributaires du maigre budget qui leur est accredité chaque année. Il convient alors, de l'étudier pour mieux saisir la réalité des choses.

5° LE BUDGET

Les responsables du Ministère de l'Education Nationale allouent à chaque établissement des crédits qui ont pour objet de couvrir les dépenses suivantes : imprimés et fournitures de bureau, service médical, frais d'hospitalisation, frais de contentieux, achats de livres et de documentation pour les bibliothèques scolaires. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que bien souvent les frais de l'administration sont tels qu'elle ne peut s'acquitter de ses charges sans le recours aux crédits réservés jusque là à l'accroissement du fonds des bibliothèques. Tout se passe comme si la première vivait aux dépens de la seconde. Toutefois, notons que cette politique ne permet guère l'achat d'ouvrages en quantité suffisante, encore moins l'élargissement des locaux ou l'installation du mobilier. C'est la raison pour laquelle la multiplication du budget par trois, toute proportion gardée, n'a pas réussi à rétablir la situation. C'est ainsi que les crédits de 1970 alloués aux bibliothèques scolaires s'élevaient à :

4 670 dinars (1) pour 934 824 élèves (2)

En revanche, la situation semble être meilleure dans les Ecoles Normales puisque le budget qui leur est accredité est de 396 millime (1) par élève alors qu'on dépense dans l'enseignement secondaire 83 millimes.

De tels crédits ne favorisent guère l'acquisition par achat.

6° ACQUISITIONS

Chaque année le Chef de l'établissement invitait les professeurs à lui présenter une liste d'ouvrages qu'ils souhaitaient faire lire à leurs élèves. Pour dresser cette liste les enseignants avaient beaucoup de peine : il n'existe pas de catalogue des libraires

(1) 1 dinar = 10 francs ; 1 millime = 1 centime

(2) Revue pédagogique N° 8/9, 1974 p. 128.

hormis les quelques-uns des librairies orientales ou de celui de la Société Nationale de Diffusion pour la Tunisie. Ils s'acquittent de cette charge avec plus ou moins de bonheur soit en consultant les ouvrages sur les rayons d'une librairie, soit encore en écrivant directement aux libraires. Après l'accord du Chef de l'Etablissement et après avoir supprimé quelques listes pour des raisons financières, les livres étaient achetés et allaient enrichir la bibliothèque.

Pour certaines considérations, notamment celle qui consistait à faire des dépenses d'ordre administratif aux dépens de la bibliothèque scolaire réduisant ainsi l'accroissement rapide du fonds, les autorités compétentes ont opté pour une nouvelle méthode. Désormais, c'est eux-mêmes qui se chargeront de l'achat et de la répartition des livres. Le principe retenu est d'acheter en grande quantité un nombre limité de titres et de les distribuer en fonction de l'importance des établissements et des statistiques présentées. Cette politique d'acquisition par achat, nous semble dangereuse dans la mesure où cette mission ne sera pas confiée à des spécialistes. Un inventaire du fonds des bibliothèques scolaires avait montré une insuffisance d'ouvrages et une inadaptation des textes aux besoins psychologiques et pédagogiques des élèves. D'ailleurs cela ne nous étonne pas puisque la bibliothèque scolaire du Collège Sadiki (3è par son importance) ne contenait ni livres, ni revues de sport, thème si cher aux jeunes tunisiens. Ils donneront l'empire du Monde pour un texte de Mohamed Ali Klay ou une photo de Pelé jonglant avec une balle.. Il est fort regrettable que de tels thèmes et bien d'autres d'ailleurs, ne soient pas représentés dans la bibliothèque. Pouvons-nous attendre des changements alors que nos responsables font des déclarations qui n'ont d'objet que de faire mourir la bibliothèque de sa plus belle mort. En effet, au cours du Colloque d'Alger de 1974, étudiant les problèmes du Livre dans les Pays Arabes, Monsieur le Directeur de la Maison tunisienne d'Edition prononçait les propos suivants : "Le Ministère de l'Education Nationale m'achète chaque année au grand minimum 5 000 exemplaires des livres aux programmes. Les bibliothèques scolaires doivent les acheter. Si (par hasard) l'Inspecteur de l'enseignement se rend à l'école et ne trouve pas ce livre dans l'armoire de la bibliothèque de classe, il punira alors l'instituteur ou le professeur avec (d'ailleurs) l'accord du Ministre. L'existence de ce livre,

continue-t-il, dans la bibliothèque de classe est tout à fait obligatoire... (1). Il semble que la devise des responsables est d'enrichir la bibliothèque par des manuels scolaires. Or l'élève a besoin de changer de lecture, de sortir sinon de fuir tout ce qui est scolaire, c'est à ce propos que M. Michel Labrot disait : "l'école française est l'handicap numéro un pour la diffusion de la culture". Néanmoins, nous savons que pour intéresser les élèves à la lecture il faut d'une part les accueillir avec un personnel qualifié, souriant qui sache "se mettre à leur niveau sans se mettre à leur portée". D'autre part, il faut leur offrir un cadre agréable qui tient compte non seulement de leur psychologie mais aussi de leur constitution physique, de leur taille. Nous reportons l'étude du deuxième point à la fin. Mais voyons à présent le personnel.

7° LE PERSONNEL

Les besoins de la Tunisie en matière d'animation et de personnel qualifié sont loin d'être négligeables. Car si on se réfère aux recommandations de l'Unesco, on constate qu'il faudrait un documentaliste pour 6 250 habitants ayant effectué quatre années d'études après le baccalauréat, soit 928 documentalistes pour l'année 1975 pour toute la Tunisie. Or à cette date on ne disposait que de 4 documentalistes qui répondent par leur formation aux normes de l'Unesco. Pour rattraper ce retard, l'Ecole Nationale d'Administration qui forme actuellement les documentalistes doit former 100 diplômés par an et ceci durant dix ans. Mais où en est la formation des spécialistes à l'heure actuelle en Tunisie ?

Depuis 1964, le gouvernement tunisien s'est penché sur la question et a créé à l'Institut Ali Bach Hamba, avec la collaboration de la Fondation Ouest Allemande Friedrich Naumann, un cycle de Formation des documentalistes. A la même période, des commis sont formés au Centre de Formation des Bibliothécaires. La durée des études est de 6 à 7 mois pour les premiers et de 6 mois pour les seconds.

(1) Les Problèmes du Livre dans les Pays arabes (Colloque, Alger 1974, p. 130 Texte en arabe).

En 1971, l'Ecole Nationale d'Administration a pris la relève à l'Institut Ali Bach Hamba et elle a formé de 1971 à 1975 au total 170 agents documentalistes. On peut récapituler toutes ces données dans le tableau suivant car les chiffres sont plus parlant et tout commentaire semble être superflu :

Dates	Centre de formation des bibliothéc.	Institut Ali Bach Hamba	Ecole Nationale d'Administration	Total
1965-66	15	17	-	32
1966-67	15	10	-	25
1967-68	15	8	-	23
1968-69	25	15	-	40
1969-70	-	5	-	5
1970-71	-	8	20	28
1971-72	-	-	26	26
1972-73	-	-	50	50
1973-74	-	-	33	33
1974-75	-	-	41	41
				303

Néanmoins, il faut rendre à César ce qui est à César et dire que les bibliothèques scolaires ne jouissent d'aucun cadre de cette qualification. Elles disposent uniquement de surveillants et de surveillantes ou de vieux enseignants qui "ne sont bons qu'à la retraite", sans aucune formation. Rares sont ceux qui ont été autorisés par leur Chef d'établissement à suivre des cours de bibliothéconomie (deux ou trois).

DEUXIEME PARTIE

Les problèmes de la lecture en milieu scolaire

"Le livre est l'ami de la solitude. Il nourrit l'individualisme.

Dans la lecture solitaire, l'homme qui se cherche lui-même a
quelque chance de se rencontrer".

Défense des Lettres, 1ère partie
Chap. VI (Mercure de France).

I - INSTRUCTIONS OFFICIELLES ET METHODES UTILISEES DANS LA LECTURE SCOLAIRE

Le problème de la lecture doit être situé dans le contexte de la communication de la pensée humaine pour être apprécié dans sa finalité même. Dans quelle mesure cet exercice qui semble scolaire et que l'adulte pratique peu dans la vie courante, est-il important ? Et comment se déroule-t-il dans les établissements ?

La lecture dans les programmes officiels de l'enseignement secondaire a un horaire bien défini.

1° - Horaire :

L'horaire hebdomadaire consacré à l'enseignement de la langue et de la littérature arabes d'une part et de la langue et de la civilisation française d'autre part, varie selon l'ordre d'enseignement, le niveau de la section. Il est d'une à deux heures par semaine. Une heure mensuelle prélevée sur l'horaire de l'explication de texte doit être consacrée à la séance de lecture.

Au cours de celle-ci ont lieu :

- la distribution des livres aux élèves
- l'audition d'un ou plusieurs comptes-rendu de lecture.

2° - Instructions officielles :

Les instructions officielles invitent le professeur à considérer la lecture comme un facteur essentiel de l'enseignement de la langue arabe et à oeuvrer en vue de développer chez les élèves le goût de la lecture afin que celle-ci devienne pour eux à la fois un besoin et un plaisir. Pour arriver à ces fins, le professeur doit prendre en considération pour le choix des livres, le niveau de la classe en général et le goût de chaque élève en particulier.

3° - Méthodes utilisées :

Parler de méthodes pédagogiques laisserait entendre qu'il existe pour cette matière appelée "lecture", des procédés et des techniques d'enseignement bien arrêtés et des techniques clairement définies. Mais la réalité est toute différente et l'on ne peut, dans ce domaine, qu'exposer les grandes lignes suivies au cours de chaque

séance et apprécier les résultats. Je me limiterai donc à exposer des exemples de méthodes suivies par des enseignants que j'ai eu l'occasion de voir, de pratiquer moi-même en tant qu'élève et qui sont toujours en vigueur -renseignements pris auprès des lycéens-.

Le compte-rendu est un exercice écrit et oral :

a) l'exercice écrit :

Selon les instructions officielles, chaque élève est tenu de présenter un bref compte-rendu de ce qu'il a lu. Cet exercice vise d'une part à entraîner l'élève à reconnaître et à dégager les éléments essentiels d'une oeuvre et d'autre part à enrichir son vocabulaire et à développer ses aptitudes à synthétiser et à rédiger. Certains enseignants invitent les élèves à leur remettre leurs comptes-rendus sur feuilles au début de la séance afin de contrôler leur travail et les empêcher de commettre des fraudes. D'autres préfèrent cependant que les résumés soient faits sur un cahier spécial tenu par l'élève afin que ce dernier puisse tirer profit des notes prises en cours de lecture. Mais cette méthode a l'inconvénient de permettre à l'élève de garder, à l'insu de son professeur, des notes pouvant contenir de nombreuses fautes.

b) l'exercice oral :

Le professeur désigne un élève pour exposer oralement son compte-rendu. Cette méthode a pour objet d'habituer l'élève à extraire et à retenir l'essentiel de ses lectures, à acquérir la confiance en lui-même et à exprimer ses idées d'une manière claire et ordonnée. Ses camarades suivent son exposé et notent les erreurs commises tant du point de vue expression que du point de vue narration du récit. La discussion qui s'ouvre à la fin de l'exposé permet d'en tirer les conclusions.

Dans la réalisation de cette étape, trois méthodes peuvent être suivies : certains professeurs demandent à l'élève interrogé de lire le résumé qu'il a préparé afin d'économiser du temps et d'éviter certaines difficultés. D'autres, au contraire, demandent à l'élève interrogé d'inscrire sur le tableau le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, les principaux événements du récit, les noms des héros, leurs rôles etc... et ceci pour permettre aux auditeurs de mieux comprendre

le récit et d'en suivre l'exposé. Un troisième groupe de professeurs partagent les auditeurs en deux groupes :

- le premier, comprenant les élèves qui ont déjà lu l'ouvrage, chargé de suivre et de surveiller la narration des événements du roman,
- le second groupe s'attachant à contrôler le style et le langage du camarade interrogé.

La discussion s'engagera à partir des remarques faites par chaque groupe et se terminera par des conclusions d'ordre culturel, historique, social etc...

Toutefois, en première année secondaire, les instructions officielles autorisent le professeur à lire en classe, au cours de la séance de lecture un conte ou une pièce de théâtre et à demander aux élèves d'en faire le résumé afin de leur faire saisir ce qu'est le compte-rendu de lecture et par quels moyens on peut le réaliser. En revanche, la lecture dans les écoles Normales suit une autre méthode. En effet, cet exercice est considéré pour le jeune tunisien comme l'occasion de penser librement et de s'exprimer spontanément. Il faut donc axer l'expression orale sur des thèmes qui captent l'intérêt de l'élève et l'invitent à exprimer ses sentiments à propos d'un livre lu, d'une pièce vue, d'un événement vécu, d'une exposition visitée, d'un film intéressant ou de tout autre thème choisi par les élèves en accord avec leur professeur et ceci dans le but de les habituer au travail de groupe sur un thème préalablement choisi. Le chef de groupe dont le thème a été retenu fait un bref exposé où il précisera l'objectif de la recherche, les moyens à préconiser, le délai de réalisation, le climat de travail. A la suite de quoi il passe au résumé. Tout cela constituera le noyau de la conversation à laquelle participe toute la classe et qui se termine par l'inscription au tableau et sur un cahier réservé à cet effet des structures retenues ainsi que des mesures à prendre pour la prochaine séance.

Par ailleurs, il n'est pas sans intérêt de se poser les questions suivantes : que lisent les jeunes tunisiens ? Pourquoi lisent-ils ? Voilà à quoi nous allons répondre maintenant.

...

II - QUE LIT-ON ?

1° - Le problème du livre

Le problème des livres de lecture est l'un des plus gros problèmes de l'enseignement ; il constitue un mal chronique dont souffrent les élèves autant que les professeurs. Les livres qu'offre le marché sont rares, trop chers, non disponibles au moment et au lieu voulus. Ou pire encore, ils ne répondent pas aux goûts de l'élève. Les études de certains pédagogues ont permis de dresser la liste des ouvrages les plus lus en langue arabe. Le titre qui apparaît en premier lieu est : "al'Ayyam" (Les Jours) de Taha Ḥusayn.

La présence de ce livre est-elle l'expression d'un attachement à un modèle d'écriture ? En effet "Les Jours" est le texte type recommandé par les enseignants pour sa valeur littéraire. La majorité des titres les plus cités appartient à trois auteurs : Taha Ḥusayn, Djurdjî Zidân et al-Manfalutî. Si nous consultons la liste complète des titres, un quatrième auteur apparaît. Il s'agit de "Tawfîk al-Ḥakîm". Ces résultats sont conformes aux recommandations explicites et implicites des programmes scolaires.

Voici à présent la liste des ouvrages de langue arabe lus par les élèves, telle qu'elle est présentée par les spécialistes (écrite en langue arabe) (1)

Voir ci-après.

(1) Revue Tunisienne de science de l'éducation/I.N.S.E., juin 1974, P. 120.

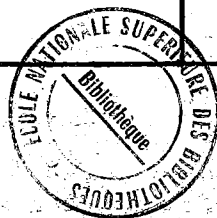
Titres des livres lus par les élèves	Auteurs	Traduction des titres	Nbre de lecteurs sur 977
al-'Ayyâm	Taha Ḥusayn	Les jours	139
Faṭât Ḡhassân	Djurđjî Zaydân	La fille de Gassen	73
Madjdûlîn	Al-Manfalûṭî	Majdouline (nom)	71
al-Ba'asâ'	Victor Hugo	Les misérables (en arabe)	54
Ḡhâdat Karbalâ'	Djurđji Zaydân	La Belle de Karbala	53
Saharat Minhual Layâlî	'Ali ad-Du'adjî	Les veillées d'amour	47
An-'Izarât	al-Manfalûṭî	Les regards	47
Al-'Abarât	al-Manfalûṭî	Les Leçons	45
Al-Padîla	al-Manfalûṭî	La Vertu	44
Al-Ḡhirbâl	Mikhâ'il Nu'ayma	Le Tamis	43
Sba'tâsh Ramadân	Djurđjî Zaydân	Le dix-septième (jour) du Carême	42
Hadithal 'Irbi 'â'	Taha Ḥusayn	Les Causeries du mercredi	42
'Udibe al-Malik	Tawfik al-Ḥakîm	Le Roi Oedipe	39
'Aghani al Ḥayât	abû-l-Kâsim ash Shâhî	Les Chants de la vie	39
Al-'Adjnihaal Babakassira	Djabrân Khalîl Djabrân	Les Ailes brisées	38
Al-'Nu'adhhabânafi' L'ard	Taha Ḥusayn	Les Suppliciés de la terre	38
Klîla wa Dimna	Ibn al-Mukafa'	Kalika et Dimna	37
Fayd al-Khâtir	'Ahmid 'Amîn	Le débordement de l'Esprit	35
'Adirâ' Kuraysh	Djurđjî Zaydân	La Vierge de Kuraych	32

Les lectures des élèves ne semblent pas dépasser l'éventail des titres agréés par les enseignants à qui il appartient de faire le choix des livres alimentant les bibliothèques scolaires. La liste des auteurs tunisiens est très restreinte. En effet, seul 'Alf ad-Duād^{CA}jf cité par 47 élèves et ash Shabli cité par 39 élèves émergent ce qui confirme de nouveau l'influence des directives et des manuels scolaires. Nous remarquons en premier lieu que les trois thèmes privilégiés sont :

- le thème social (42 %)
- le thème d'amour (39 %)
- le thème de l'aventure (38 %)

Voyons maintenant la liste des livres de langue française lus par les élèves :

TITRES	AUTEURS	Nbre de lecteurs
La Peste	A. Camus	110
Les Misérables	V. Hugo	108
Le Rouge et le Noir	Stendhal	103
L'Etranger	A. Camus	94
Le fils du pauvre	M. Faraoun	70
Le Bourgeois Gentilhomme	Molière	63
Le Tour du Monde en 80 jours	J. Verne	62
Les Mains Sales	J.P. Sartre	60
Le Grand Meaulnes	A. Fournier	55
Le Mur	J.P. Sartre	45
La Chute	A. Camus	37
L'Avare	Molière	36
Vol de Nuit	St Exupéry	34
Les Mouches - Huit clos	J.P. Sartre	33
Eugénie Grandet	Balzac	33
Germinal	Zola	32
		977



Nous constatons pour la langue arabe une adéquation entre les recommandations du programme et les lectures réelles. Toutefois la consultation de la liste complète des auteurs et titres cités nous permet de relever une grande variété dans les lectures ce qui signifierait une libération relative par rapport aux contraintes scolaires. En effet, nous trouvons des auteurs comme : Simenon, Jean Bruce, J. Hadley Chase, Marcuse etc... Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la place qu'occupe la littérature maghrébine d'expression française est très faible. Si l'on excepte "le fils du pauvre" de M. Faraoun, auteur du programme, les quelques titres maghrébins n'ont été cités que par un ou deux élèves : la liste se limite d'ailleurs à "Nedjma" de K. Yacine, "La Grande Maison", "Un été africain" de Mohamed Dhib, "Les Chemins qui montent" de Mouloud Feraoun (1).

A présent nous allons essayer de répondre à la question suivante : pourquoi lisent-ils ? L'étude faite par les spécialistes montre que les élèves cherchent dans leur mouvement vers le livre à :

- "bien rédiger les devoirs",
- "améliorer le style",
- "savoir écrire les mots difficiles",
- "devenir fort en rédaction française et arabe",
- "avoir une bonne base",
- "avoir une bonne moyenne",
- "apprendre à parler sans difficulté",
- "se rattraper dans les autres matières où il est faible",
- "faire le travail scolaire".

Les raisons de lire peuvent être mentionnées dans le tableau ci-après (1).

(1) La liste est tirée de la Revue Tunisienne des Sciences de l'Education I.N.S.E, juin 1974, p. 121.

a) LES RAISONS DE LIRE (1)

	% Infor- ation	Formation de soi		Loisir				Promotion		
		Intel. %	Affect. %	Passe temps	Distrac. %	Plaisir %	Evasion %	Person. %	Familia. %	Pays %
1er cycle	34	93	7.17	13	18	5	4	25	4	6
2ème cycle	30	93	4.12	16	39	9	5	13	1	3
Garçons	38			23	31					
Filles	28			9	23					
Ensemble	32	93	6	15	28	7	4	19	3	4
		99 (2)				54 (2)			26 (2)	

(1) Le total des pourcentages dépasse 100, les élèves ont généralement avancé plusieurs raisons de lire.

(2) Tableau figurant dans la revue tunisienne des Sciences de l'Éducation, n° 10, juin 1974, p. 29

Il est aisé de dégager que la lecture est une promotion sociale puisqu'elle est un moyen pour réaliser des aspirations d'ordre social, économique, aspirations qui concernent le sujet lui-même, sa famille, la nation. Par ailleurs, la lecture dans le milieu scolaire peut faire l'objet de quelques remarques négatives :

2° - Les problèmes de la lecture :

La séance consacrée à la lecture est souvent perturbée ou mal exploitée pour de nombreuses raisons dont voici quelques-unes :

- les problèmes de distribution : il suffit que quelques élèves oublient de rapporter les ouvrages empruntés pour que le système de distribution se trouve perturbé et qu'un temps précieux soit perdu à leur demander des comptes.
- les pertes de livres : dues à la négligence de certains élèves, à leur inconscience et au peu de respect qu'ils portent aux biens d'autrui.
- il est difficile de contrôler les comptes-rendus écrits, ce qui amène certains élèves à négliger ce travail.
- l'élève ne comprend parfois pas le livre qu'il lit, soit parce qu'il n'est pas voyellé, soit parce que son contenu lui est inaccessible ou son vocabulaire lui est difficile (cas de la langue française).
- l'élève interrogé peut ne pas réussir à donner une idée claire du livre qu'il a lu.
- le professeur peut ne pas connaître le livre résumé.
- l'élève interrogé peut avoir le trac en faisant face à son enseignant et à ses camarades.
- Il n'existe pas une méthode d'analyse du contenu des livres satisfaisante. Ceci est particulièrement remarquable dans le second cycle où il est souvent difficile à l'élève de résumer le contenu d'un livre en entier ou de faire l'exposé complet d'un thème.
- Enfin, l'horaire consacré au compte-rendu de lecture est trop court pour effectuer un travail complet et profitable.

3° - Buts de la lecture :

Il est évident que le but recherché à travers l'apprentissage de la lecture dans le milieu scolaire n'est pas différent de celui que se fixe l'enseignement en général.

Cet objectif peut être défini par les éléments suivants :

- a) développer les facultés d'expression. En effet, l'enfant est appelé dans le 1er cycle à exprimer ses sensations visuelles dans un style concret, descriptif alors que dans le second cycle il a à exprimer ses idées, ses impressions, ses sentiments et ses émotions au moyen d'expressions précises reflétant clairement ses idées. Et c'est dans la mesure où cette faculté d'expression est développée que l'enfant peut extérioriser ses idées et les transmettre à autrui. C'est la lecture qui lui permet de connaître et d'acquérir le vocabulaire adéquat, les expressions précises, les tournures correctes et élégantes.
- b) la lecture élargit les horizons de l'élève et développe ses facultés mentales grâce aux connaissances nouvelles et aux idées variées qu'il découvre. Elle l'aide en particulier à acquérir le pouvoir de concevoir clairement les choses, d'imaginer et d'exprimer les concepts abstraits. D'autre part, la lecture exerce une heureuse influence sur les sentiments et les goûts de l'enfant. Les hautes valeurs morales, les idéaux et les sentiments qu'il trouve dans le livre auront pour effet de former son goût, ce qui lui permettra de distinguer le bien du mal, le beau du laid, l'original de l'ordinaire. A ces deux éléments s'ajoute un troisième non moins important. Il s'agit de l'auto-motivation de l'élève à la lecture.

4° - La motivation à la lecture :

Il est conseillé au professeur de tenir compte de la curiosité de ses élèves, de leur désir de connaître et de découvrir. La satisfaction de ces désirs leur procurant du plaisir et de la confiance en eux-mêmes. Bien que les moyens de motivation, différent d'un professeur à l'autre, et d'une

classe à l'autre, tout le monde est d'accord sur le principe de la motivation. L'attitude est donc laissée au professeur pour utiliser les méthodes dont il aura remarqué l'efficacité. Nous nous limiterons donc à mentionner certains moyens qui se sont avérés utiles à l'expérience dans le 1er et 2ème cycle de l'enseignement secondaire. Nous citerons en particulier :

a)- Le choix du livre

Il faudrait essayer, dans la mesure du possible de choisir les livres correspondant aux goûts et tendance des élèves sans perdre de vue leurs niveaux intellectuels, linguistiques et ce, en procédant à des sondages d'opinion.

b)- L'aspect matériel du livre

Il faut veiller à ce que l'aspect extérieur du livre soit séduisant et de nature à motiver l'élève à la lecture. Le papier mat, par exemple, a le mérite de ne pas jeter des éclats sur les lettres. Par conséquent, il ne fatigue pas la vue. Quant aux couleurs et à la luminance de l'encre, nous pensons, comme nous l'ont conseillé les spécialistes du Centre de Recherche sur la conservation des documents graphiques lors de notre visite à la Bibliothèque Nationale de Paris, que le tableau ci-dessous parle de lui-même :

COULEURS	
ENCRE	PAPIER
Noire	Blanc
Vert Foncé	Blanc
Bleu Foncé	Blanc
Noire	Jaune

Un ouvrage aéré avec une bonne illustration ne fait que motiver l'élève à la lecture. Il serait souhaitable que le jeune tunisien se familiarise avec le circuit du livre, de sa création à sa consommation ainsi qu'avec le système de classification de la bibliothèque et du mode de prêt ; sans oublier de lui exposer certaines images dans le but de lui faire connaître l'écrivain ou tout au moins certaines étapes de sa vie afin d'établir un lien entre l'oeuvre et l'auteur et surtout d'éveiller la curiosité de l'élève.

Devant les problèmes soulevés par la situation lamentable de la bibliothèque scolaire ainsi que ceux de la lecture et du livre nous estimons que des mesures urgentes doivent être prises.

Voici ce que nous allons tenter d'évoquer à présent.

TROISIEME PARTIE

Les mesures immédiates souhaitées

"Rendre l'enfant créateur, c'est en faire un être qui a de la volonté, un être capable d'initiative, ne cherchant pas à éviter les difficultés et ne les acceptant pas avec résignation".

Arno STERN

I - MARIAGE DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE AVEC LA BIBLIOTHEQUE
SCOLAIRE

1° - Une Direction unique :

S'il y a tant de problèmes c'est parce que nos bibliothèques publiques universitaires et scolaires n'ont pas une même direction d'où l'anarchie quasi totale en matière de gestion. Une telle distinction ne peut pas continuer. Nous voudrions que l'ensemble de nos bibliothèques appartiennent à une même Direction et une seule. Chose étonnante, toutes ces bibliothèques visent à atteindre les mêmes objectifs, chacune à sa façon. En fait, elles ont le même ennemi, la même cible ou presque. Il s'agit en l'occurrence de consolider les programmes scolaires, de faire disparaître l'analphabétisation, d'instruire les enfants. Elles se proposent également de satisfaire les souhaits des utilisateurs et de pallier à leurs besoins sans tenir compte de l'âge. En un mot, elles veulent faciliter la circulation du livre entre les différentes couches sociales. C'est la raison pour laquelle les bibliothèques scolaires doivent travailler la main dans la main avec les bibliothèques publiques. Gardons-nous d'oublier que l'épanouissement de cette dernière est fonction de l'épanouissement de la première. Ce mariage est très souhaitable dans la mesure où il va diminuer les frais de gestion et coordonner le mode d'enrichir le fonds.

2° - Acquisitions :

Nous voudrions que les responsables confient la charge de l'acquisition à un service qui reste à créer et qui s'occupera en outre de l'élaboration du catalogue à l'échelle régionale ou nationale. Toutefois, il faut que tout le monde participe aux choix des ouvrages. Certes, le conservateur en est le premier responsable, mais faut-il que celui-ci tienne compte des suggestions des pédagogues, des enseignants et des utilisateurs d'une façon générale ? Toutes ces opérations doivent se dérouler sous l'auspice d'un Comité Consultatif qui se

chargera d'enrichir la bibliothèque de l'établissement afin que l'élève y trouve les ouvrages répondant à ses goûts et à ses désirs. La multiplication des livres intéressants est souhaitée pour permettre à un certain nombre d'élèves de lire le même ouvrage et de participer à la discussion durant la séance de lecture. Il faudrait élargir l'achat des documents en introduisant les journaux, les revues littéraires et scientifiques, seul moyen d'être au courant de l'actualité.

Par ailleurs, il est bon que les architectes, au moment de l'élaboration des plans des nouveaux établissements, pensent à y faire figurer un local assez large, bien aéré et qui sera la bibliothèque scolaire avec un mobilier adapté à l'âge des élèves et où la classification et le catalogue ne sera guère compliquée. Le cas échéant, faciliter le prêt ou mieux encore initier l'élève à l'utilisation de la bibliothèque. Car, sans cette bibliothèque, l'école n'est qu'une fleur sans odeur. Mais le local ne suffit pas, il faut avoir aussi du personnel qualifié.

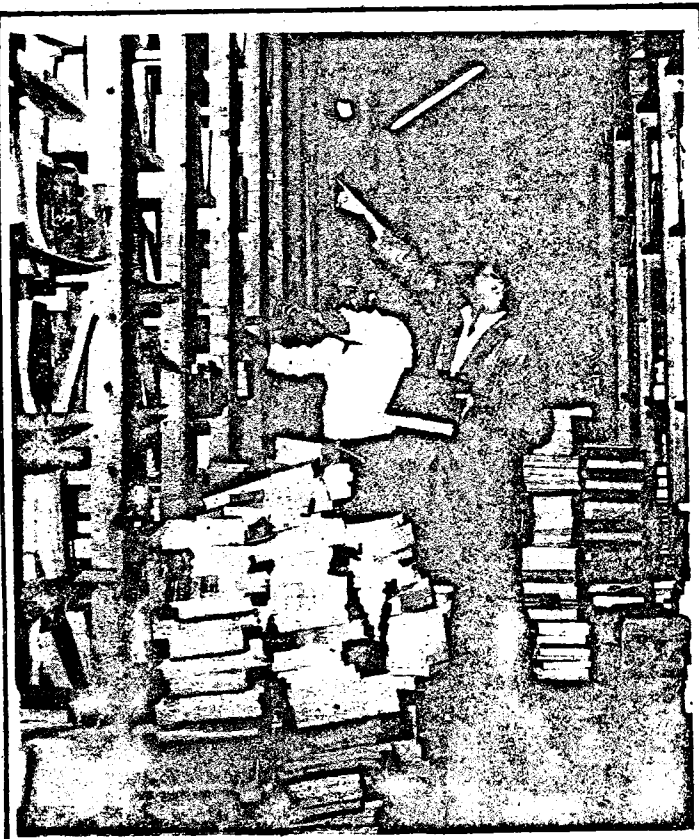
3° - La formation du cadre :

Le responsable de bibliothèque scolaire est le trait d'union entre le support et l'utilisateur ; il a une responsabilité sociale importante. C'est pour cela qu'il faut lui donner les moyens de s'acquitter de sa noble mission de la meilleure façon ; d'où la nécessité de sa formation et en nombre suffisant. Nous savons qu'en matière de lecture publique, les normes internationales prévoyaient deux conservateurs et trois aides-bibliothécaires pour 6 000 habitants. Soit 3 000 employés pour toute la Tunisie. On est loin d'atteindre ce chiffre. L'effort du Gouvernement dans ce sens est nécessaire.

4° - Le Budget :

Allouer un unique budget à plusieurs dépenses parmi lesquelles se trouve l'accroissement du fonds des bibliothèques scolaires, nous semble comme une imprudence. Car les grandes dépenses vivent aux dépens des petites en l'occurrence, la bibliothèque scolaire. Par conséquent nous souhaitons que la séparation des crédits soit faite dans l'immédiat afin que

من أجل أن يصبح الكتاب عنصراً أساسياً في الحياة اليومية



Pour que le Livre devienne un élément essentiel dans
la vie quotidienne

chacun puisse dépenser sur ses propres affaires ce qui lui revient de droit.

5° - Le livre :

Le développement de la scolarisation, la revalorisation du patrimoine culturel national ainsi que l'ouverture au monde et principalement aux apports technologiques contribuent dans une large mesure à la promotion du livre. Or la production du livre dans les pays nouvellement indépendants demeure toutefois extrêmement faible. En Tunisie par exemple les 58 imprimeries ont produit 2 300 000 exemplaires (1) de manuels scolaires. Le nombre de titres destinés à la lecture enfantine actuellement en vente est de l'ordre de 190 titres environ (1). Bien que le livre s'impose comme un facteur de formation de communication et de culture sa production reste faible et la littérature enfantine ne voit toujours pas le jour parce que les éditeurs n'acceptent pas les oeuvres d'écrivains non célèbres et non expérimentés. Il est à souhaiter qu'une telle situation change dans les plus brefs délais.

(1) Statistiques pour l'année 1971-72. Société Tunisienne de Diffusion.

CONCLUSION

Cette étude se proposait de passer en revue la situation des bibliothèques scolaires, d'évoquer le problème de la lecture et de tenter d'y pallier par des mesures urgentes.

La synthèse des résultats montre qu'en fait nous ne possédons pas de bibliothèque scolaire au sens où les Pays développés l'entendent. Nous avons pu, par ailleurs, mettre en évidence la fragilité de notre réseau, tant par le manque de personnel qualifié et la carence des ouvrages que par l'exiguïté du local et l'absence du mobilier.

Nous avons vu également que la promotion du livre et le développement des habitudes de lecture dans les écoles primaires sont fonction du degré de motivation de l'éducateur lui-même : la motivation de l'enfant à la lecture suppose que l'enseignant désire lire, sache organiser la communication de son désir de lire en recourant à des méthodes et des moyens qui contribuent au développement des habitudes de lecture. Le faible pouvoir d'intervention de la famille tunisienne dans la sensibilisation de l'enfant à la lecture doit être compensé par l'action de l'école.

Cet exposé n'a fait que brosser un tableau très incomplet des réalités de la situation des bibliothèques scolaires. Il aura pour seul mérite d'avoir informé sur l'utilité d'une transformation et d'avoir poussé un cri d'alarme et surtout d'avoir "semé un grain qui donnera un jour ses fruits".

=====

TABLE DES MATIERES

<u>PREMIERE PARTIE : SITUATION DE LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE</u>	p. 8
Introduction	p. 9
<u>I - Situation des bibliothèques scolaires</u>	
1° - Avant l'Indépendance	p. 11
2° - Situation actuelle	p. 11
<u>II - La Crise</u>	p. 14
1° - Les causes de la crise	p. 15
<u>III - Les Bibliothèques scolaires des écoles primaires</u>	p. 16
<u>IV - Les Bibliothèques scolaires des établissements secondaires</u>	p. 17
1° - Le local	p. 17
2° - Le fonctionnement	p. 17
3° - Les bonnes initiatives	p. 19
1 - la bibliothèque de classe	p. 19
2 - la première bibliothèque moderne	p. 20
4° - Situation des bibliothèques scolaires	p. 21
5° - Le budget	p. 23
6° - Acquisitions	p. 23
7° - Le personnel	p. 25
<u>DEUXIEME PARTIE : LES PROBLEMES DE LA LECTURE EN MILIEU SCOLAIRE</u>	p. 27
<u>I - Instructions officielles et méthodes utilisées dans la lecture scolaire</u>	p. 28
1° - Horaire	p. 28
2° - Instructions officielles	p. 28
3° - Méthodes utilisées	p. 28
a) l'exercice écrit	p. 29
b) l'exercice oral	p. 29

II - <u>Que lit-on ?</u>	p. 31
1° - Le problème du livre	p. 31
a) les raisons de lire	p. 35
2° - Les problèmes de la lecture	p. 36
3° - Buts de la lecture	p. 37
a) Développer les facultés	p. 37
b) La lecture élargit les horizons	p. 37
4° - La motivation à la lecture	p. 37
a) Le choix du livre	p. 38
b) L'aspect matériel du livre	p. 38

TROISIEME PARTIE : LES MESURES IMMEDIATES SOUHAITEES p. 40

I - <u>Mariage de la bibliothèque publique avec la bibliothèque scolaire</u>	p. 41
1° - Une direction unique	p. 41
2° - Acquisitions	p. 41
3° - La Formation du cadre	p. 42
4° - Le Budget	p. 42
5° - Le Livre	p. 42

CONCLUSION p. 44

TABLE DES MATIERES p. 45

